

Pourquoi citer c'est important

Premièrement : le plagiat est un délit ([Article L 335-3 du code de la propriété intellectuelle](#)), ce qui signifie qu'il est sanctionné de plusieurs manières :

- **Pédagogique** : avec annulation de la note, un 0, etc. ;
- **Disciplinaire** : annulation du partiel, exclusion de tout établissement de l'enseignement supérieur pour une durée qui peut aller jusqu'à 5 ans avec interdiction de passer des examens ou des concours ;
- **Pénal** (si vous y allez fort) : dommages et intérêts, 300 000€ d'amende et jusqu'à trois ans de prison.

Deuxièmement : il y a de grandes chances pour que ce que vous allez produire soit relu, ne serait-ce que pour la correction. On doit donc pouvoir, si on le souhaite, accéder aux références qui ont été utilisées dans votre travail, et on doit pouvoir les distinguer de ce qui relève de votre réflexion personnelle pour pouvoir vous évaluer de manière juste.

Troisièmement : le plagiat c'est **GRAVE** surtout à l'université.

On peut dire que l'enseignement supérieur tient debout grâce à un principe simple : **savoir qui a fait quoi**. Identifier l'auteur d'un travail, pouvoir vérifier ses sources et le tenir responsable de ce qu'il produit, c'est ce qui garantit la **confiance**, la **crédibilité** et la **valeur** de tout le système académique.
Vous êtes à l'université, vous devenez **membres** de cette communauté intellectuelle et institutionnelle et à ce titre, vous devez agir en tant que tel en démontrant votre maîtrise de votre environnement intellectuel et institutionnel.

Le workflow du non-plagiat :

